

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

SOUS DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL
ET DE LA MAINTENANCE

SERVICE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ARTS AND CULTURE

SECRETARIAT GENERAL

- 00047
DECISION N°

/D/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SMAR/2024 DU 19 AVR 2024

PORANT ATTRIBUTION DU MARCHE N° 00090008 /M/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2024
ET DE LA LETTRE COMMANDE N° 00090008 /LC/MINAC/SG/DAG/SDBMM/SM/2024 PASSES
APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001/AONO/MINAC/CIPM/2024 du 15/03/2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL ROULANT
AU MINISTERE DES ARTS ET DE LA CULTURE EN DEUX LOTS .

LE MINISTRE DES ARTS ET DE LA CULTURE,

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres Entités Publiques;
- Vu La Loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant la Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu La Loi N°096/12 du 05 Août 1996, portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu Le Décret N°2012/075 du 08mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N° 2012/076 du 08mars 2012modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
- Vu Le Décret N°2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu L'arrêté N° 0207/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Interne de Passation des Marchés des Départements Ministériels et certaines administrations publics ;
- Vu La Circulaire N°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'Exercice 2024.
- Vu Les textes régissant les corps de métiers ;
- Vu Les normes en vigueur;
- Vu D'autres textes spécifiques au domaine concerné par le marché et la Lettre-Commande.

Considérant le procès-verbal de la réunion du 25/04/2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINAC;

Considérant la lettre de la proposition d'attribution en date du 25/04/2024;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1: Les entreprises suivantes sont déclarées attributaires pour le marché relatif à l'acquisition du matériel roulant au Ministère des Arts et de la Culture en deux lots.

INTITULE	ADJUDICATAIRES		MONTANT TTC FCFA	DELAI D'EXECUTION
Acquisition du matériel roulant au MINAC en deux lots.	Lot 1	CENTRAL MOTORS CAMEROON (CMC) BP: 15326 Tél: 243.54.31.64	55.000.000 (Cinquante-cinq millions) FCFA	60 (Soixante) jours
	Lot 2	ETS ZAGALO Tél: 699.76.46.43	4.700.000 (Quatre millions sept cent mille) FCFA	

Article 2 : Les mandataires de ces Etablissements sont invités à se présenter à la Direction des Affaires Générales /Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance /Service des Marchés ; pour l'établissement du Marché et de la Lettre-Commande correspondants.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM/MINAC
- CFC/MINAC

